

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du **CONSEIL MUNICIPAL**  
du **20 février 2025**

**Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Représentés : 2 Votants : 14**

**Sont présents** : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud.

**Sont absents** : PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile représentée par Frédéric MURAT, PENA-AUBERT Christelle, VABRE Fabien, BOUTONNET Sabine représentée par Jean-Luc DONEYS

L'an deux-mille vingt-cinq, le 20 février à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

**Secrétaire de séance** : Cécile CHEVALIER

**Date convocation et affichage** : 14 février 2025

**Délibération N° DEL 2025 009 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 – Budget « Maison de Santé Pluridisciplinaire »**

Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2024, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 28 160.28 €,

**Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2024</b>	28 160.28 €
---	-------------

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Solde d'exécution au 31/12/2024 :	- 3 272.79 €
Résultats reportés 2023 :	- 9 378.35 €
Affectation obligatoire :	
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	12 651.14 €

<b>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)</b>	15 509.14 €
---	-------------

Après délibération, la proposition est approuvée par 14 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER